

La France a négligé les bienfaits de la rotation des cultures

LE MONDE | 14.11.06 | 15h51 • Mis à jour le 14.11.06 | 15h51

En trente ans, les paysages agricoles français ont changé. Avec le déclin des exploitations mixtes (cultures et élevage), l'herbe a souvent laissé la place aux céréales et des zones de monoculture, principalement de maïs, sont apparues.

C'est le constat d'une étude, *La Monoculture et ses dangers pour l'environnement*, publiée lundi 13 novembre par Solagro, une association spécialisée dans le diagnostic agroenvironnemental.

Ses auteurs, Laurent Bisault, statisticien à Agreste (ministère de l'agriculture), et Philippe Pointereau, directeur du pôle agroenvironnement de Solagro, constatent que les rotations culturales sont trop faibles dans certains bassins céréaliers.

Le blé et, surtout, le maïs ont gagné énormément de terrain. Ainsi, les surfaces cultivées de maïs ont augmenté de 82 %, passant de 1,7 million d'hectares en 1970 à 3,1 millions en 2000.

Dans le même temps, les prairies ont diminué de 29 % (16,3 millions d'hectares en 1970 contre 11,6 millions en 2000). La surface totale des exploitations de grandes cultures, elle, a grandi de 70 % (5,6 millions d'hectares en 1970 à 9,5 en 2000), tandis que celle des exploitations mixtes diminuait de moitié.

"En délaissant les prairies et en simplifiant les assolements, l'agriculture française a omis de préserver l'environnement", expliquent les auteurs de l'étude. Ils rappellent que la rotation des cultures est un principe de base qui permet de lutter contre les mauvaises herbes en cassant leur rythme de reproduction et contre les ravageurs, qui ne trouvent alors plus leur plante hôte. Elle réduit ainsi l'utilisation de pesticides et d'engrais. Désormais, la probabilité que deux cultures de maïs se succèdent est de l'ordre de 90 % dans les Pyrénées-Atlantiques et d'environ 70 % en Alsace, où, comme dans les Landes, les assolements ont été simplifiés *"de manière radicale"*.

L'explication de cette évolution est à chercher du côté des aides de la politique agricole commune (PAC), qui ont eu pour conséquence l'abandon de cultures non primées comme les légumineuses (trèfle, luzerne...) ou des prairies, au profit du blé et du maïs, notamment irrigué.

CULTURES DE SUBSTITUTION

"Tout a basculé dans les années 1960, explique M. Pointereau. On est passé d'un système de polyculture-élevage à un système de spécialisation, accompagné par l'arrivée de l'azote chimique, qui a permis une fertilisation en se passant des rotations. Les problèmes de pollution de l'eau, de l'érosion, de la perte de biodiversité en découlent."

Les choses commencent à changer. Le maïs irrigué est en recul, et les risques de pertes de récolte dus aux sécheresses ont amené la profession à réfléchir à des cultures de substitution, comme le sorgho, moins gourmand en eau. Désormais, des agriculteurs raisonnent *"plus en terme de marge nette à l'hectare que de rendements"*, se réjouit M. Pointereau.

La PAC pourrait aussi avoir un impact. Depuis cette année, ses aides ne dépendent plus de la production, mais sont basées sur les années passées (2000 à 2002). Ainsi, un agriculteur qui produira de la luzerne à la place de son maïs continuera de toucher les mêmes aides qu'avant. Ce système pourrait inciter à essayer d'autres cultures.

Mais une question demeure, celle de l'essor des biocarburants, qui pourraient limiter la diversité des assolements et inciter à la monoculture autour des sites de production.

Laetitia Clavreul